



ojim
observatoire
du journalisme

#13



LIBÉRATION
ET LA PÉDOPHILIE
UNE TRÈS LONGUE HISTOIRE

La défense, on pourrait dire la promotion, de la pédophilie par Libération remonte aux lendemains de la libération sexuelle. Depuis quelques années, le quotidien tente par à-coups de modifier son image. Le sujet est d'autant plus important que le consentement est aujourd'hui une notion plus regardée qu'hier, et que l'on a établi qu'un enfant ne peut jamais consentir à une relation sexuelle avec un adulte. Check News, l'organe de *Libération* supposé faire du « fact-checking », [mouille donc la chemise](#) en répondant régulièrement aux questions des abonnés, qui s'offusquent à juste titre de ce qu'a pu défendre *Libération*. [Il affirme notamment](#) que le titre « a consacré plusieurs pages » à l'affaire Matzneff, « sans omettre d'aborder frontalement » les liens du média avec la pédophilie, dans une « salutaire introspection ». Pourtant, le mea culpa de Libération est loin d'être exhaustif, et suit en réalité les scandales qui éclatent les uns après les autres.

I. LES ANNÉES 70 : QUAND LIBÉRATION DÉFENDAIT LA PÉDOPHILIE AU NOM DE MAI 68

Après mai 1968 et la libéralisation sexuelle, lorsque tout interdit et toute norme sont regardés avec suspicion, pour ne pas dire avec haine, la pédophilie devient une cause à défendre pour *Libé*. Les pétitions, tribunes et articles se succèdent.

JANVIER 1977 : UNE PÉTITION POUR DÉFENDRE LES PÉDOPHILES

En janvier 1977, le journal publie une pétition initiée par **Gabriel Matzneff** et signée par des personnalités comme **Louis Aragon**, **Bernard Kouchner**, **Jack Lang**, etc. La pétition défend trois hommes condamnés à trois ans de détention préventive pour attentats à la pudeur sur des mineurs de moins de 15 ans. Pour *Libération*, la punition est largement disproportionnée parce qu'il n'y a pas eu de violences. « *Trois ans pour des baisers et des caresses, ça suffit* », s'offusque le texte. Il faudrait donc un changement de législation, que *Le Monde* demande plus tard par une lettre ouverte à la commission de révision du code pénal. Il faudrait reconnaître le « *droit de l'enfant et de l'adolescent à entretenir des relations avec les per-*

sonnes de son choix. » Cette lettre sera signée par **Jean-Paul Sartre**, **Michel Foucault**, **Simone de Beauvoir**, **Jacques Derrida** ou **Françoise Dolto**. Les trois accusés sont encore défendus en mai 1977 par un encart publicitaire dans le journal pour le **Front de libération des pédophiles**, FLIP. Il rassemblera environ trente personnes qui cherchaient avant tout une aide juridique et disparaîtra au bout d'une unique réunion.

UN MATRAQUAGE MÉDIATIQUE EN FAVEUR DE LA PÉDOPHILIE

1977 est une année faste pour les pédophiles, tant *Libération* multiplie les textes, dans un matraquage médiatique qui, s'il a aujourd'hui changé de thème, est loin d'avoir disparu. On peut citer les textes de **Jean-Luc Hennig** sur le corps érotique de l'enfant, la « Lettre ouverte à tous les pédophiles » qu'il écrivit en février ou celle de mars qui plaidait pour la sexualité des enfants. *Libération* se fait un honneur de défendre les adultes ayant eu des relations sexuelles avec des enfants, sous couvert de défense de la liberté.

En 1978, puis en 1979, **l'affaire Jacques Dugué** fait couler beaucoup d'encre. Cet homme a été emprisonné pour prostitution et proxénétisme de mineurs. **Guy Hocquenghem**, journaliste à *Libé* depuis quelques années, dont on sait aujourd'hui qu'il fut lui-même pédophile, défend Jacques Dugué en affirmant qu'il n'y a eu « *ni prostitution ni proxénétisme, mais un simple attentat à la pudeur sur mineurs sans violences.* » Charge aux lecteurs de déterminer s'ils sont ras-